

Les *pointes de flèches* sont assez communes; jusqu'à ce jour, j'en ai trouvé une vingtaine : six en forme d'amande retouchée sur les deux faces, quatre à pédoncules finement retouchées sur les deux côtés, deux à ailerons et une dizaine de formes variées.

A en juger par le fini et par le nombre des pièces polies trouvées à Flémalle-Haute, je crois pouvoir conclure que la station préhistorique de Flémalle-Haute a été occupée par l'homme vers la fin de l'âge de la pierre polie.

\* \* \*

On trouve souvent de nombreuses coquilles d'eau douce, semblables à celles que l'on trouve dans la Meuse, et ce dans la plupart des stations néolithiques. Ces moules n'auraient-elles pas servi à l'alimentation des peuples préhistoriques ?

#### DISCUSSION.

M. RUROR connaît la station décrite par M. Doudou. Il y a retrouvé, comme en beaucoup d'endroits le long de la Meuse, des silex quaternaires qu'il rapporte au Reutelo-Mesvinien. M. De Puydt s'est déjà aussi occupé de cette station, et il a communiqué jadis à la Société le résultat des fouilles qu'il y a faites.

#### COMMUNICATION DE M. LE BARON DE LOË. LA STATION PRÉHISTORIQUE BELGO-ROMAINE ET FRANQUE DE LA PANNE.

M. DE LOË fait une communication sur une très intéressante station située à La Panne, au milieu des dunes, qui paraît avoir été occupée sans discontinuité depuis l'âge néolithique jusqu'au commencement du moyen âge. Il présente des spécimens des nombreux objets qui ont été recueillis tant par lui-même que par plusieurs de ses collègues de la Société. Ces objets font partie des collections du Musée du Cinquantenaire.

L'impression de ce travail sera faite dans les *Mémoires*.

DISCUSSION.

M. CUMONT fait remarquer que c'est la première fois que l'on mentionne en Belgique les petites pièces anglo-saxonnes, dites *sceattas*; mais elles sont connues depuis longtemps en Hollande, où l'on en a trouvé à mainte reprise.

M. HOUZÉ rappelle que M. Hamy a fouillé à Wissant, dans le Boulonnais, une station assez analogue à celle de La Panne. Il serait intéressant de comparer de près les résultats fournis par les deux fouilles.

M. JACQUES demande si l'on peut établir d'une manière précise la situation géologique de la station de La Panne. Une chose certaine, c'est que les amas de coquilles et de poteries se prolongent sous le sable des dunes actuelles, et l'on voit réapparaître ces amas en plusieurs endroits plus ou moins distants de ceux visités par M. le baron de Loë. Il a constaté le fait récemment en compagnie de M. Tiberghien.

M. RUTOT n'a pas constaté ce fait; mais les dunes actuelles sont un dépôt relativement très récent, tandis que le sol sur lequel a été établie la station existait déjà à l'époque de la pierre polie. Quand il a visité la station, il lui a semblé que ce sol devait correspondre au Flandrien. A Bruges, les objets sont au-dessus du Flandrien, lequel est recouvert d'un dépôt marin plus récent qui peut avoir jusqu'à 1<sup>m</sup>,50 d'épaisseur. Il est probable qu'à La Panne il en est de même et que la station se trouve sur un prolongement des petits îlots du Flandrien qui se retrouvent jusqu'à plusieurs kilomètres de la côte actuelle.

M. Rutot rappelle qu'à Raversyde on a trouvé des quantités de poteries qui semblent être de la même époque que celles de La Panne. A Bruges, les trouvailles ont été analogues à celles de La Panne : des silex, un briquetage mêlé de débris d'une poterie déjà très bien façonnée en forme de carène et bien lissée à l'extérieur, une magnifique meule accompagnée de sa molette, puis des fibules, des pièces de monnaie.

M. JACQUES demande que M. Rutot veuille bien faire une communication complète sur la station de Bruges, qui lui paraît avoir une très grande importance au point de vue archéologique, à en juger par les nombreux spécimens de poteries qui ont été reconstitués.

COMMUNICATIONS DIVERSES.

M. FLÉBUS a trouvé, dans les sables provenant des dragages de l'Escaut et rejetés sur la rive gauche du fleuve en aval d'Anvers, une magnifique hache-marteau en bois de cerf. Le sciage du bois pour séparer les parties gênantes a été fait au moyen de lames de silex qui ont laissé des traces évidentes. Le trou a été également fait avec des éclats de silex : il est biconique. Le tranchant a été obtenu par le polissage. (Voir la planche ci-jointe.)

M. CUMONT présente un fragment de hache polie en quartzite landenien. Il fait remarquer que cette roche a été rarement utilisée pour la confection de haches polies.

M. JACQUES présente un petit grattoir en phtanite noir finement taillé, offrant, du côté opposé à la tête arrondie, deux petites encoches qui ont ménagé une sorte de pédoncule. Il a trouvé en même temps deux fragments de poterie rappelant les urnes de « la Quenique ». Cette trouvaille a été faite près d'Ottignies.

M. JACQUES signale à Virton des cavités creusées dans du grès tendre nommées dans ce pays *trous des fées*. Ces cavités ont fait le sujet d'une note d'un M. Dumont, publiée dans les *Annales de l'Académie d'archéologie d'Anvers* en 1843 (p. 367).

M. le BARON DE LOË a vu ces cavités ; mais il ne croit pas qu'elles aient jamais été habitées par l'homme : ce sont en somme des couloirs assez étroits.

La séance est levée à 11 heures.

---